

J-Luc COURTIAL
10 rue de Forbin
Le St Michel Bat. C
13 003 MARSEILLE

ENQUETEUR SOCIAL

Monsieur FOURNIER
Président, 6ème chambre
Cour d'Appel
Place Verdun
13100 AIX EN PROVENCE

N/réf. : 15.96.64
Réf. C.A. : 96/1017
Date décision : 24.09.96

Marseille, le 15 janvier 1997

Monsieur le Président,

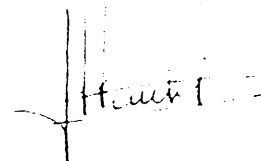
J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, le Compte-Rendu d'Enquête Sociale concernant l'affaire :

pour laquelle vous m'avez mandaté par **Ordonnance du 24 septembre 1996**.

Dans l'ensemble du travail et notamment les parties relatives aux entretiens et témoignages, les phrases citées entre guillemets sont, soit les paroles exactes qui ont été prononcées, soit les propos dont la reformulation a été acceptée par leurs auteurs.

Je vous souhaite bonne réception de cet envoi.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma respectueuse considération.



J-Luc COURTIAL

Les documents relatifs au voyage au Mexique en 1992 - il y a tout de même déjà quatre ans et demi - n'attirent pas de commentaires particuliers, si ce n'est :

- ce voyage est bâti autour d'un séminaire de Monsieur BROFMANN dont les travaux sont largement diffusés dans le monde et peu suspect de sectarisme ;
- le coût en est fort raisonnable pour un voyage de seize jours, tous frais pris en charge, ceci en référence à tout ce que l'on trouve actuellement, et à cette époque également, sur le marché.

J'ai consulté le document émis par la Commission d'Enquête Parlementaire sur les Sectes. En page 22 figure une association nommée « Loisirs et Santé - Le corps miroir ». Il s'agit d'une association portant ce double nom, et non pas du système « Corps Miroir » de Monsieur BROFMANN. D'ailleurs, cette commission ne s'est préoccupée que des associations. A l'exclusion des autres structures. Il est faux de faire un parallèle entre l'Association « Loisirs et Santé » et le système « Corps Miroir ».

Enfin, en matière de documentation et d'entretiens avec les spécialistes, la radionique est une technique de travail employée par un nombre sans cesse croissant de médecins. Il s'agit d'une approche scientifique du monde énergétique. De nombreux ouvrages existent dans le commerce qui permettent de s'y référer. En annexe se trouvent quelques extraits du Tome 6 d'un ouvrage du Centre de Radionique et de Thérapie Energétique.

Il n'y a là aucun point commun entre les pratiques sectaires de l'Eglise de Scientologie et des éléments scientifiques utilisés par des médecins reconnus par leur ordre professionnel.

Enfin, je n'ai trouvé aucun élément sérieux relatif à une quelconque relation de qui que ce soit avec Monsieur Luc JOURET de l'Ordre du Temple Solaire. Seulement des affirmations non vérifiables.

Je me suis rendu au domicile de Monsieur BROFMANN. J'ai pu en rapporter les statuts de son association qui se révèlent être tout à fait classique. J'emploie le terme d'association à propos de la structure W.I.R.T.H. asbl (association sans but lucratif). C'est dans le cadre de cette institution, notamment et pas seulement, qu'est commercialisé le « Système Corps Miroir ». Ce système est basé sur les capacités mentales de l'être humain à s'octroyer du mieux être, et ainsi de se diriger vers la guérison.

Ce type de démarche est qualifié par la Commission d'Enquête Parlementaire, d'issu du mouvement New Age des années 1970 et 1980, et à ce titre ne pas être, à priori, soupçonné de sectarisme.